

CONFRONTATIONS
EUROPE



**INGÉRENCE ÉTRANGÈRE ET
DÉSINFORMATION :
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR LES
ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?**

Dossier spécial



CONFRONTATIONS
EUROPE

**CONFRONTER
LES IDÉES**

**CONSTRUIRE
L'EUROPE**

SOMMAIRE

Edito p. 04

L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE : UNE NOTION POLYMORPHE **Indicateurs et méthodes d'identification**

Complexités et enjeux de l'identification de l'ingérence étrangère p.07

Ingérence étrangère et désinformation : les évolutions liées aux technologies du numérique p. 15

Ingérence étrangère et jeux vidéo : lorsque jouer devient politique p. 18

AGIR FACE À L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE **Réponses et actions des autorités publiques européennes et nationales**

Ingérence étrangère, une pandémie sans vaccin p.25

Protéger le débat public contre les ingérences numériques étrangères p.29

VERS UNE APPROCHE HOLISTIQUE DE LA LUTTE CONTRE L'INGÉRENCE **L'implication d'une constellation d'acteurs dans la gestion de ses effets**

Assurer l'intégrité des élections européennes à l'ère de l'intelligence artificielle p.35

Risques d'ingérence étrangère dans les médias : redonner au journalisme ses lettres de noblesse p.38



ÉDITO

Par Michel Derdevet,
Président de Confrontations Europe

L'Union connaîtra au mois de juin prochain un instant majeur de sa vie démocratique alors que des intelligences étrangères déploient des efforts considérables pour influencer sur le résultat des élections.

L'ingérence étrangère, la manipulation de l'information et la désinformation constituent des violations graves des valeurs et principes universels sur lesquels l'Union est fondée. Elles viennent porter une atteinte directe à la démocratie et à l'Etat de droit, en ce qu'elle contribue à pervertir l'intégrité des institutions et principes de l'Union, essentiels au bon fonctionnement de sa démocratie.

Alors qu'une récente enquête Eurobaromètre montrait que 81% des Européens estiment que l'ingérence étrangère dans nos systèmes démocratiques est un problème grave, et face à une montée de la désinformation sur les réseaux sociaux, les instances européennes ont souhaité répondre à cet enjeu majeur.

Cette réponse s'opéra tout d'abord par les instances du Parlement européen, qui institua deux commissions parlementaires ad hoc, « INGE », puis « INGE 2 ». Ces dernières ont rendu deux rapports qui soulignent l'importance de la question, la portée de ses implications et la nécessité pour l'Union d'agir.

Le second rapport, adopté le 1^{er} juin 2023 en assemblée plénière, intitulé « Ingérence étrangère, protéger de toute urgence les élections européennes de 2024 », expose en détail les efforts et opérations menés par la Russie pour infiltrer et influencer les démocraties européennes dans leur fonctionnement.

Puis ce fût à la Commission européenne de se positionner sur le sujet par la présentation, le 12 décembre 2023, de mesures en faveur de la « défense de la démocratie » en vue des élections européennes de 2024.

Au centre de ce train de réformes, une proposition législative renforcerait la transparence et la responsabilité démocratique des activités de représentations d'intérêts pour le compte de pays tiers.

Si le récent scandale du Qatargate a justifié une réforme du règlement intérieur du Parlement quant à l'intégrité du travail parlementaire, trop peu d'avancées législatives ont pu être relevées sur la désinformation et les autres formes d'ingérence étrangère dans notre vie démocratique. Laxisme, naïveté ou connivence, les justifications avancées pour expliquer cette prise de conscience trop tardive peuvent varier, mais la constatation de sa réalité reste indéniable.

La remise en cause de l'intégrité de certains représentants européens, par les récents scandales de corruption, fournit les arguments nécessaires aux partis populistes et eurosceptiques, dont l'influence et le soutien populaire ne cessent de s'étendre dans un grand nombre d'Etats membres de l'Union. En cela, beaucoup d'observateurs partagent la crainte d'élections européennes qui verraient s'accroître la méfiance envers le projet européen au sein du Parlement.

Les discours eurosceptiques voire antieuropéens trouvent appui au sein de nos médias, partis politiques et, de manière plus contemporaine, sur les réseaux sociaux. Ils jouent de nos différends internes pour accentuer les divisions qui nous séparent. La menace est désormais polymorphe et l'approche, parfois trop verticale de l'UE et de certains de ses Etats membres, semble impropre à y répondre efficacement.

Le jeu d'influence des puissances étrangères, souvent relais de discours critiques sur le modèle européen, apparaît dès lors comme une menace réelle et directe au développement de l'action de l'Union pour la prochaine mandature. Il nous faut alors saisir l'ampleur de la problématique et développer stratégies et réformes afin de protéger le cœur battant de nos systèmes démocratiques.



L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE : UNE NOTION POLYMORPHE

INDICATEURS ET
MÉTHODES
D'IDENTIFICATION



Interview de Nicolas Quénel,

Journaliste indépendant et auteur du livre "Allô Paris ?! Ici Moscou" aux Editions Denoël.

COMPLEXITÉS ET ENJEUX DE L'IDENTIFICATION DE L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

Dans un entretien pour Confrontations Europe, Nicolas Quénel, journaliste indépendant spécialisé dans la guerre de l'information et auteur du livre "Allô Paris ?! Ici Moscou", opère un état des lieux de l'ingérence étrangère en France et plus largement en Europe.

◆ **Vous écrivez dans votre livre « Allo Paris, Ici Moscou » que la guerre de l'information est tombée dans l'oubli à la fin de la guerre froide mais n'a jamais cessé. La France et l'Union européenne ont-elles été trop naïves ?**

Nicolas Quénel : Quand on dit « la France et l'Union européenne », on a tendance à raisonner en matière d'État. Je pense que c'est plutôt une naïveté qui a été très collective et qui a été impulsée évidemment par le politique pour diverses raisons. Avec la chute de l'URSS, on avait quand même l'espoir de faire rentrer la Russie dans le giron des démocraties.

Enfin, je ne pense pas que c'était de la naïveté, certainement pas pour cette période. Là où il y a eu de la naïveté, ça a été vraiment au moment de l'accès au pouvoir du régime de V. Poutine et il faut quand même constater qu'on a un nombre de guerres, un nombre d'invasions, d'interventions militaires russes à partir de ce moment-là qui auraient dû pousser à se poser quelques questions. De la Tchétchénie en passant par la Géorgie, par la Syrie, puis l'Ukraine en 2014 etc.

Oui, il aurait peut-être fallu se poser quelques questions et remettre en cause, peut-être, je dis bien peut-être, cette idée un peu latente, qu'il y a eu au sein de l'État français, de normalisation des relations avec le régime de V. Poutine.

Ça a commencé avec le Président Jacques Chirac qui fait grand-croix de la Légion d'honneur Vladimir Poutine en 2006, malgré la Tchétchénie. Ce qui est intéressant c'est que tous les autres qui ont conduit cette politique, à l'exception de F. Hollande, que ce soit N. Sarkozy ou E. Macron, avaient encore moins de raisons d'être naïfs que Jacques Chirac. N. Sarkozy a vu la guerre de Géorgie, E. Macron, je ne parle même pas de tout ce qu'il a vu depuis.

Enfin, il y avait quand même un historique qui s'est développé à partir de là, qui culmine au climax de la naïveté, le discours de Brégançon en 2019, où il faudrait retrouver un peu les termes précis employés par E. Macron. Dans mes souvenirs, c'était « la Russie européenne, profondément européenne », je crois qu'il parlait de « la Russie des lumières », au vu de l'histoire, cela me semble un peu contestable.

En parallèle des interventions militaires, il y avait effectivement la désinformation russe, de ce côté, ça n'a jamais cessé non plus, selon divers agendas et divers objectifs stratégiques. Mais là encore, il y a eu de la naïveté. C'est à dire qu'en plus des interventions militaires, il y a eu de la naïveté aussi vis-à-vis de comment V. Poutine considérait les démocraties libérales et les pays européens, c'est pour moi évident.

◆ Quel est le profil d'un agent d'influence travaillant pour les intérêts du Kremlin ?

NQ : Je pense tout d'abord qu'il faut faire la distinction entre un agent d'influence, quelqu'un qui agit de manière consciente et qui en tire un bénéfice, de ce que l'on appelle aussi « les idiots utiles ». Les deux catégories sont cependant assez poreuses, mais du côté de l'agent d'influence il y a quand même cette idée systématique d'un deal, explicite ou implicite, le fait que la personne en retire un bénéfice. Ce bénéfice n'est pas forcément financier, cela peut être un bénéfice au regard du prestige ou de nature très diverse. Il peut aussi y avoir une question de coercition.

En tout cas, il y a l'idée « d'une transaction ». Cela étant, je ne pense pas qu'il y ait un profil type de l'agent d'influence. Il y a des catégories de personnes vers lesquelles vont les Russes, au sens très large, parce que ce n'est pas juste l'Etat russe ou ses représentants, cela peut être des institutions, des organismes parapublics, des organismes privés. Le plus significatif est qu'il y a des profils qui se dégagent.

Généralement, les personnes visées sont celles qui ont un accès à l'espace public d'informations, qu'ils soient politiciens, journalistes ou avocats. Il y a toujours cette idée d'un accès au débat public, qui permet d'infléchir des politiques publiques. Avec l'émergence des influenceurs, les opérateurs russes ont essayé de corrompre des Youtubeurs pour en faire des agents d'influence. On retrouve encore cette idée d'accès à l'espace public.

Les catégories que je viens de viser bénéficient, de plus, d'une certaine protection, en ce que les services de police, la justice, les services de renseignement, ont quand même plus d'hésitation, plus de difficultés, à travailler sur ce type d'individus.

Il est délicat d'aller mener des enquêtes sur des journalistes qu'on soupçonne d'être des agents d'influence, parce qu'il y a un risque assez violent de « backlash ». On a vu la débandade médiatique qu'a pu être l'affaire des micros cachés au Canard enchaîné, alors même que les agents de l'Etat avaient des très bonnes raisons d'agir. Je pense qu'ils espéraient aussi avoir un peu plus que ce pour quoi ils étaient venus poser des micros à la base.

Mais en tout cas, leur action était justifiée, il y avait bien un d'agent d'influence au Canard enchaîné qui a sévi pendant des décennies. On voit bien, lorsqu'ils se font attraper la main dans le pot de confiture, les retombées médiatiques que cela peut engendrer.

“Certains critères cumulatifs se retrouvent pratiquement dans l'ensemble des agents d'influence : l'accès au débat public, qui découle sur une capacité à infléchir les politiques de l'Etat, et une protection relative face aux services de renseignement et de police”

De même pour les politiciens, les services de renseignement sont aujourd'hui assez rétifs à l'idée d'aller mettre le nez dans les affaires des parlementaires. Dans un système démocratique, tout n'est pas permis, et les Russes tirent pleinement parti de cet état de fait. Je ne pense donc pas qu'il existe à proprement parler de profil type, mais certains critères cumulatifs se retrouvent pratiquement dans l'ensemble des agents d'influence : l'accès au débat public, qui découle sur une capacité à infléchir les politiques de l'Etat, et une protection relative face aux services de renseignement et de police.

Il existe aussi des personnalités qui sont tout simplement très convaincues par la cause. D'ailleurs, si l'on revient deux secondes sur la catégorie des « idiots utiles », je trouve ça amusant de remarquer que les propagandistes français du Kremlin sont beaucoup plus convaincus de la cause qu'ils défendent que les propagandistes russes eux-mêmes. Les propagandistes russes sont dans une optique de business et assument pleinement leur hypocrisie. En effet, la vérité n'est qu'une marchandise comme une autre pour eux, ils sont très peu empreints d'idéologie, contrairement aux propagandistes français qui sont eux généralement beaucoup plus endoctrinés et prosélytes dans leur approche.

◆ **A-t-on les outils, les compétences pour identifier ces agents d'influence, les idiots utiles, les faux sites web, faux comptes de réseaux sociaux et diverses stratégies ? Et réagissons-nous à temps ?**

NQ : On a les moyens nécessaires à la détection, sur le papier on peut dire que c'est possible. Maintenant, quand il s'agit de faire autre chose que de la détection, cela devient compliqué et cela, pour plein de raisons. Généralement l'infraction est quand même très difficile à caractériser.

Par exemple, certains élus français tiennent des discours qui, on le sait désormais depuis plus de vingt ans, sont justifiés et financés par des donations venant de puissances étrangères. Pourtant, il est très difficile d'obtenir de la justice pénale une quelconque inculpation.

En effet, si l'on opposait à ces élus leurs liens de connivence avec la Russie, ils rétorqueraient simplement que le discours qu'ils tiennent reste inchangé depuis 25 ans. Même s'ils reconnaissent que l'association « le Dialogue franco-russe » est financée par des institutions ou entreprises parapubliques russes, il est souvent impossible de faire le lien entre le discours tenu et les financements perçus.

La caractérisation de l'infraction « d'intelligence avec puissance étrangère » reste donc très difficile à caractériser. Les magistrats n'ont d'ailleurs pas forcément les outils, je n'ai pas envie de parler de compétences car ils en disposent largement, mais les textes ne sont absolument pas abordés dans le cadre de leur formation de magistrat. Du fait du manque de connaissance du texte sur l'intelligence, qui s'appuie sur un manque d'outils législatifs efficaces, les magistrats s'orientent naturellement vers des infractions qu'ils connaissent, type corruption.

La corruption est une infraction que l'on sait appréhender, où il n'est pas nécessaire de faire le lien entre des financements étrangers et la tenue d'un discours. Dans le cadre des procédures en corruption, ce n'est pas tant la réception d'argent qui intéresse les juges, mais plutôt la manière dont il est reçu. Or, pour l'ingérence étrangère, la seule réception d'argent devrait constituer un élément déterminant, c'est là que se situe le vrai problème.

Pour revenir à la question, on arrive donc bien à détecter, mais les obstacles apparaissent au moment de la judiciarisation des cas. Le fait, d'une part, que l'infraction soit difficile à caractériser, le fait qu'il faille, aussi et malgré tout, connaître ce type de sujet, et puis, enfin, l'empêchement global de judiciarisation. Je parle sur ce dernier point de l'absence de moyens qui a cours plus largement dans la justice.

C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques de l'ingérence qui rend le sujet passionnant, elle fait la connexion entre plusieurs problématiques, elle se trouve au carrefour d'une multitude d'autres sujets. La lutte contre l'ingérence étrangère force à se poser des questions qui vont de la préservation de liberté d'expression, sujet tout de même compliqué à traiter, jusqu'à celui de l'absence chronique de moyens dans la justice.

“La lutte contre l'ingérence étrangère force à se poser des questions qui vont de la préservation de liberté d'expression jusqu'à celui de l'absence chronique de moyens dans la justice.”

Il va véritablement falloir réfléchir aux moyens dans la justice, dans la police, dans la formation des magistrats, dans l'ensemble des différents services de l'Etat. En effet, tant que ce problème ne sera pas réglé, on ne pourra aller plus loin que la simple détection.

Pour autant, la judiciarisation n'est pas non plus le seul moyen de lutter contre l'ingérence. Quant à la question de l'exemplarité de nos élus par exemple, il faudrait peut-être songer à de vraies procédures qui verraient appliquer une sanction en cas de scandales révélés par la presse.

L'exemplarité en politique renvoie à d'autres débats, mais reste une donnée centrale, selon moi, tant que les politiques continueront à se protéger entre eux, les enquêtes de presse ne mèneront à rien.

◆ Est-ce que l'Union européenne agit de façon adaptée, suffisante, par rapport à cette menace et cette présence d'ingérence étrangère ?

NQ : L'Union européenne a été la première à vraiment s'en préoccuper, dès 2014, avec la création de « EU vs Disinfo ». Est-ce que l'UE se saisit vraiment de ces problèmes ? Je l'espère. Mais lorsque j'ai trouvé des ingérences étrangères au Parlement européen dans les précédentes enquêtes, qui concernaient notamment des agents d'influence pour l'Inde, il n'y a eu strictement aucune sanction. Je fais référence ici à l'affaire des « indians chemicals ». Les personnes visées se sont simplement pris une petite tape sur les doigts et travaillent encore dans les sphères européennes aujourd'hui.

Dans mon livre, je parle d'un ancien président du CESE, dont la femme est indienne, lobbyiste à Bruxelles et, au-travers cette dernière, l'Inde menait des opérations d'influence au cœur du Parlement européen. La blague durait depuis plus de quinze ans, on a écrit sur elle, on a montré les preuves, et je crois qu'elle s'est fait exclure trois semaines du registre des représentants d'intérêts pour ensuite reprendre son activité.

Ce genre de situation nous amènent à penser que l'UE a à peu près le même problème que la France, c'est-à-dire qu'ils arrivent bien à détecter, mais de là à agir en responsabilité, à prendre de véritables sanctions, c'est compliqué.

L'Union européenne est tout de même une machine extrêmement lourde, qui présente parfois des blocages et imperfections, qu'on peine vraiment à comprendre et à accepter. Maintenant, est-ce que depuis le début de la guerre en Ukraine les choses ont changé, je le souhaite, mais je n'en suis pas forcément persuadé.

Ceci-dit, l'exemple du Qatargate a tout de même montré un certain changement. Se pose aussi la question du degré politique de l'affaire, de l'application de cette logique à l'ensemble des acteurs. Il était peut-être plus facile de sanctionner le Qatar, que de s'occuper de l'Inde, qui est un partenaire commercial important de de l'Union européenne, et notamment de la France.

◆ **Est-ce qu'il y a des risques pour les prochaines élections européennes de juin et sommes-nous suffisamment préparés pour cette échéance ?**

NQ : En effet, je n'imagine pas que les Russes n'essaieront pas de peser sur le scrutin des Européennes. Je pense tout de même que la tâche va être plus compliquée pour eux, car nous sommes désormais bien au courant de la menace, les agents d'influence sont attendus. Les journalistes, et plus largement l'ensemble de l'Union européenne, vont se montrer assez vigilants. Pour autant, cela ne les empêchera pas d'essayer de faire de l'influence et de la propagande sur les réseaux sociaux, pour essayer de dévaluer les candidats qui ne les arrangent pas et booster les autres. Cela étant, les questions restent inchangées, quel degré d'efficacité et comment la mesure-t-on ? Parle-t-on d'armées de trolls pour insulter Glucksmann et encenser Jordan Bardella ?

Est-ce vraiment utile ? Comment mesure-t-on ce genre de choses ? Je ne pense pas que ce soit forcément quantifiable, en revanche, ils vont agir et cela relève de l'évidence.

◆ **Est-ce qu'il existe des bonnes pratiques dans d'autres pays de l'Union européenne par rapport à la lutte contre l'ingérence étrangère ?**

NQ : Un grand nombre d'Etats, que l'on peut considérer comme efficace dans la lutte contre l'ingérence étrangère, partagent une même approche : la pensée horizontale. En France, nous avons vraiment cet esprit jacobin où, pour caricaturer, les décisions sont prises par le Président et sont appliquées en ligne droite par les fonctionnaires.

Que ce soit Taïwan ou les pays baltes, pour ne citer qu'eux, on se rend compte qu'ils adoptent une stratégie qui est au contraire très horizontale : dite de la « whole society approach ». Cette approche se pense comme inclusive, toutes les couches de la société sont concernées. Les médias collaborent « main dans la main » avec l'Etat, qui collabore avec les ONG. Ils s'intéressent à la justice collaborative.

En France, la crise de confiance envers les institutions, les politiciens, les médias, s'est généralisée. Il est beaucoup plus difficile d'arriver à faire de la « whole society approach ». Cela étant, ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas essayer. Cependant, il serait plus intéressant de s'intéresser à la crise de confiance dans un premier temps, tant il est difficile de construire une maison sur du sable. Je sais que les services de l'État ont cette volonté d'avoir une approche un peu plus englobante, de faire intervenir toutes les couches de la société.

Pour autant, il ne faut pas minimiser l'ampleur du choc que cela représente. Ce changement de philosophie va certainement se heurter à des réticences internes. La création de Viginum en a été un bon exemple, en ce que l'approche verticale initialement adoptée n'a absolument pas porté ses fruits. Désormais, nous sommes bien plus dans une logique d'ouverture, et c'est une très bonne chose, mais ce processus prend du temps.

Et le retard accusé par nos systèmes est peut-être aujourd'hui si important que la transformation ne peut se réaliser sans que nous en voyions les réelles conséquences. Cela fait partie des questions qu'il faut aujourd'hui se poser.

◆ **Il existe des associations et autres fondations qui se sont montées dans le but d'inciter à la production de fake news, à la désinformation et qui sont en réalité financées par des agents étrangers. Faudrait-il interdire les financements étrangers ? Obliger à la transparence et comment ? Sachant qu'en Hongrie, Viktor Orbán fait du « name and shame » avec des associations ou des fondations qui sont financées, soit par les États-Unis, soit par Georges Soros ? Donc où est la limite ?**

NQ : Il faut se concentrer sur l'aspect systémique du phénomène, au lieu de chercher à annihiler le dernier maillon de la chaîne.

Cela veut dire mettre en place de vraies politiques publiques, soutenir les médias, cela veut dire plus d'exemplarité en politique, investir dans l'éducation aux médias, tous les éléments pour résoudre cette crise de confiance dont on parlait.

Peut-être que dans ce cas, les gens seraient moins intéressés par des sites qui sortent des absurdités et qui prospèrent, en réalité, sur cette crise de confiance. La différence de temporalité entre la réponse répressive de l'État pour fermer un site, de trois ans, et le temps de création du site web, quinze minutes, justifie à elle-seule la nécessité d'un changement de mentalité. Il nous faut remonter aux racines du problème.

Pour lutter efficacement contre ce phénomène, il nous faut réinvestir le champ public.

Les médias ont complètement désinvesti, boudé certains espaces numériques. Lorsque les réseaux sociaux sont arrivés, et qu'on a eu l'émergence des influenceurs, beaucoup les regardaient avec des yeux d'OVNI et un peu de mépris. Ils s'en fichaient royalement de ces trucs de « jeunes », ils souhaitaient simplement faire du papier.

Le journal est un objet papier, ce serait déshonorer le journalisme que d'aller sur YouTube. Très peu de médias ont réalisé ce qui se jouait à l'époque et l'importance de l'émergence de ces nouvelles plateformes.

Cela traduit une réalité véritable, les médias ont complètement désinvesti ces nouveaux espaces, ce qui a laissé le champ libre à un grand nombre d'opérateurs malintentionnés. Ce phénomène n'en finit pas de se répéter, et on peut en voir une nouvelle traduction avec TikTok, qui est le nouveau média regardé par les médias traditionnels comme quelque chose de débilisant.

Plus de 50% des jeunes français utilisent TikTok ! Comment peut-on honnêtement se dire qu'il est pertinent de complètement désinvestir ce champ ? Cette erreur ne relève aucunement de la responsabilité de l'Etat, mais bien de celle des médias.

D'ailleurs, c'est bien cet élément qui est particulièrement intéressant avec la guerre de l'information, c'est un phénomène qui ne touche pas que la sphère étatique, mais bien l'ensemble des acteurs : l'Etat en tant que machine administrative, l'Etat dans sa globalité, les autorités judiciaires, les citoyens.

Si la guerre de l'information est l'affaire de tous, ce n'est donc pas seulement l'affaire de l'Etat, mais aussi celle des citoyens qui ont une responsabilité sur la manière dont ils s'informent, et à qui ils donnent leur confiance.

Dans le cas de la guerre d'influence et de l'information, tout le monde est acteur de cette guerre, en ce que les puissances étrangères, chinoises ou russes, ont pour projet de faire des citoyens français des victimes de cette guerre. A chacun de lutter. Lorsqu'il y a un bombardement au-dessus de nos têtes, on ne reste pas à l'extérieur, on se rue dans la cave et on évite de regarder les obus tomber.



Par Christine Dugoin-Clément

Chercheuse à la Chaire Risque de l'IAE Paris-Sorbonne, à l'Observatoire de l'Intelligence Artificielle de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

INGÉRENCE ÉTRANGÈRE ET DÉSINFORMATION,

LES ÉVOLUTIONS LIÉES AUX TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE

Les stratèges militaires ont depuis longtemps compris l'importance de la guerre informationnelle et du levier populaire qu'il constitue en complément du rapport de force. En effet, nombre d'auteurs y font référence, que l'on pense à Sun Tzu ou plus récemment encore, aux penseurs de l'Armée rouge qui, dès 1927 voyaient l'utilité de la guerre psychologique comme moyen de pression sur les populations derrière le front.

Dans le manuel sur le renseignement militaire paru à cette époque, il est stipulé que « *le sentiment politique de la population à l'arrière de l'ennemi joue un grand rôle dans les activités réussies d'un adversaire ; à cause de cela, il est extrêmement important de générer des sentiments parmi les populations contre l'ennemi et de les utiliser pour organiser des soulèvements populaires et des détachements de partisans* » (Shil'bakh and Sventsitskiy 1927).

Avec l'explosion des nouvelles technologies modernes, notamment le développement d'Internet et des technologies du numérique, le champ des possibles en matière d'influence a été décuplé, et les opérations mettant en danger les processus démocratiques se répandent dans le monde, par le biais de méthodes de plus en plus diverses.

Une démultiplication depuis 2016

En 2016, les soupçons d'ingérences russes dans le processus électoral américain participaient à une prise de conscience générale du risque pesant sur les processus démocratiques (Eady, Paskhalis et al. 2023). Cette prise de conscience fut telle que l'Union européenne appelait à la vigilance pour les scrutins européens de 2017, notamment par la voix de la Commissaire européenne à la justice, Věra Jourová, qui annonçait que le risque d'ingérence et de manipulation dans les élections n'avait jamais été aussi élevé (Stolton 2018).

Outre les pays occidentaux parmi lesquels le Canada (McCulloch 2024), la Grande-Bretagne (Del Vicario, Zollo et al. 2016), les Pays-Bas ou encore la France (Ferrara 2017), d'autres actions visant à influencer le résultat des élections pouvaient être observées, notamment en Asie lors des élections présidentielles de Taïwan en 2020 (Barss 2022, Wilson 2022), ou encore en Australie (Searight 2020) et en Nouvelle-Zélande (Fitzgerald 2018). Plus récemment, des « leaks » révélaient l'intérêt que le Kremlin portait à sa propre sphère informationnelle afin d'asseoir le résultat de l'élection présidentielle de mars 2024 (Roonemaa and Vunsh 2024).

Même si les périodes de campagnes électorales marquent souvent une intensification de l'ingérence, certaines opérations trouvent à s'inscrire dans le temps long. Leurs objectifs peuvent alors être multiples, mais participent généralement à façonner les opinions publiques pour qu'elles soient plus réactives sur des sujets clivants, ou plus sceptiques vis-à-vis des pouvoirs publics, quand il ne s'agit pas d'instiller le doute dans les personnes publiques, voire dans les processus démocratiques eux-mêmes.

En effet, perturber les processus électoraux peut permettre de faciliter une prise de pouvoir par des personnalités plus sensibles aux visées géopolitiques des stratèges informationnels, ou d'arriver à un morcellement du paysage politique qui pourrait rendre toute prise de décision a minima lente, si ce n'est délicate.

Dans la situation actuelle où la Russie parie plus que jamais sur l'usure des soutiens à l'Ukraine (Dennison and Zerka 2023, the Economist 2023) pour obtenir les victoires qui du reste, leur font défaut sur le terrain militaire, viser les processus électoraux prend une importance toute particulière. Cela est tout spécifiquement notable pour les élections touchant les États membres de l'Union et l'institution elle-même, alors même que les élections américaines pourraient voir revenir au pouvoir un président plus favorable au Kremlin.

Une pluralité de méthodes

Si l'usage de trolls sur les réseaux sociaux est maintenant de notoriété publique quand il s'agit d'influencer les opinions publiques (McCombie, Uhlmann and Morrison 2020, Morrison 2021), de même que l'usage de faux profils ou « sockpuppets », les méthodes utilisant les technologies de l'information ont connu une importante diversification.

La récente opération Döppelganger remettait au goût du jour une méthode connue pendant la période soviétique qui consiste à usurper l'identité graphique d'un tiers, en particulier des journaux de confiance et des institutions publiques, afin de bénéficier de la confiance qui leur est accordée pour disséminer des contenus servant une stratégie informationnelle précise, ici, dénigrer l'Ukraine et tenter de semer la division au sein de ses soutiens (Dugoin-Clément 2023).

Si l'approche n'est pas nouvelle et rappelait des actions menées pendant l'ère soviétiques (Kux 1985, Abrams 2016), la masse des usurpations attirait l'attention, de même que la technologie mise en œuvre pour tenter de mesurer l'effet de la campagne.

Plus récemment encore, on a pu observer certaines opérations qui visaient à saturer les groupes chargés de vérifier des contenus et éléments diffusés. Cette opération appelée « Matriochka » (AFP 2023) permettait de saturer les structures de fact checking et, si ces dernières se refusaient à opérer la vérification demandée, de les accuser de clientélisme, voire de saisir l'occasion pour porter un discours complotiste.

La massification observée lors de Döppelganger a aussi pu être notée lors de la mise à nu du Portal Kombat par Viginum (Viginum 2024), un réseau de plus de 190 sites visant à diffuser de la désinformation.

En outre, la désinformation russe a souvent recours à des prestataires de services ou à des « proxis » (Audinet, Le Meitour and Piveteau 2023) qui participent à diversifier les méthodes et canaux tout en complexifiant l'attribution finale, laissant toujours une part au déni plausible (Borghard and Lonergan 2023).

Enfin, les développements connus par l'IA, et plus particulièrement par sa branche de Deep Learning, permettent de créer des « deep fakes », autrement dit des contenus générés par des systèmes algorithmiques, que l'on parle de contenus visuels, audio, ou écrits. L'augmentation de la puissance de calcul a permis une forme de popularisation de ces technologies et si leurs usages restaient minimes dans les premiers mois de la guerre, on a pu observer une augmentation notable de l'usage de « deep fakes » à des fins d'influence lors de ces six derniers mois.

**Par Ophélie Omnes**

Fondatrice d'Omnes Legal & Positiv Lobbying, autrice de l'étude Ingérence étrangère et jeux vidéo en Europe : Jouer est-il politique ?

INGÉRENCE ÉTRANGÈRE ET JEUX VIDÉO

LORSQUE JOUER DEVIENT POLITIQUE

Ophélie Omnes, Fondatrice d'Omnes Legal & Positiv Lobbying nous explique, sur la base d'une étude qu'elle avait réalisée pour le Mouvement Européen-France en 2023, le phénomène d'ingérence étrangère dans les jeux-vidéos.

◆ Comment se traduit ou se manifeste l'ingérence étrangère dans les jeux vidéo ? Par quels canaux et selon quelles modalités ?

Ophélie Omnes : Le jeu vidéo est sujet à l'ingérence étrangère principalement par le biais des divers canaux de communication que l'on peut retrouver entre les joueurs. Ces canaux sont vecteurs de propagation de désinformation qui peut parfois aller jusqu'à une forme d'endoctrinement.

Les deux principaux canaux de communication sont l'oral et l'écrit, bien qu'au fur et à mesure de son développement, la communauté des joueurs s'est progressivement entichée de nouveaux outils de communication, tels que Discord, TeamSpeak ou d'autres types de logiciels de discussions instantanées.

Si initialement les discussions entre joueurs tournent majoritairement autour de l'aspect coopératif et ludique du jeu auxquels ils participent, les sujets dérivent vers des questions de société plus larges.

◆ **Pourriez-vous revenir plus en profondeur sur le caractère particulièrement stratégique du jeu vidéo dans la logique d'ingérence. Présente-t-il un intérêt spécifique dans l'ensemble des outils d'ingérence, notamment dans la recherche d'un « public cible » ?**

OO : Tous les canaux sont utilisés, réseaux sociaux et médias traditionnels. Les politiques de désinformation font en effet feu de tout bois, et utilisent donc l'ensemble des canaux de communication à leur disposition pour diffuser de fausses informations à des fins politiques. Pour autant, le jeu vidéo présente une certaine particularité en ce qu'il est conçu et traité, du moins originellement, comme un objet économique. De plus en plus, ce média est devenu un objet culturel, en ce qu'il influence de manière plus large la sphère culturelle, et à rebours qu'il absorbe de manière plus visible des marqueurs culturels extérieurs (marques, symboles).

Derrière l'élément culturel se masque aussi un élément politique, en ce que le jeu vidéo transmet un certain nombre de valeurs, relativement souvent liées à une forme de violence, il faut le dire.

Si aujourd'hui le jeu vidéo fait clairement partie de la culture mainstream, il est initialement plus affilié à un univers plus underground.

L'idée latente d'une culture « underground » du jeu vidéo illustre l'aspect parfois isolé du joueur qui, dans le cadre d'un jeu multi-joueur, peut parfois échanger avec des individus qu'il ne connaît que très peu.

Quand bien-même le public visé par les jeux vidéo est extrêmement varié et divers, une forte proportion des joueurs sont jeunes, voire très jeunes. Ce public ne sait donc pas encore totalement fait sa propre vision du monde, il est donc relativement influençable. Très facilement, un joueur plus expérimenté, de 55 ans, pourrait tout à fait discuter et influencer un joueur beaucoup plus jeune de 12 -13 ans.

Les jeux vidéo cumulent donc plusieurs facteurs d'intérêts particuliers, à la fois par l'absence de réglementation du contenu diffusé, mais aussi par la facilité d'accès à un public ouvertement influençable. Cela renvoie donc, pour les puissances étrangères, à une manière beaucoup plus pernicieuse d'investir le terrain.

◆ **Vous l'évoquiez précédemment, l'ingérence étrangère dans le domaine des jeux vidéo n'est que peu traitée par les législateurs européens ou nationaux, quelles seraient, selon vous, les pistes de réglementations possibles ou politiques à mettre en place, pour lutter efficacement contre phénomène ?**

OO : Beaucoup de chats essayent par exemple de développer le bannissement de certains mots, principalement insultants pour l'instant.

Mais ces interdictions font l'objet de logiques de détournements et montrent donc très rapidement leurs limites, notamment par l'utilisation de périphrases et autres termes.

Les législateurs européens et nationaux accusent un certain retard sur la question, en ce qu'aucune solution n'a pu être trouvée pour répondre à cet enjeu.

Sur ce point, le Digital Services Act (DSA), entré en vigueur l'année dernière, constitue un début de réponse car il devrait permettre de réglementer les contenus illicites sur les plateformes. Pour autant, les jeux vidéo sont exclus de son champ d'application.

Le problème juridique qui se pose est fondamental dans le cadre de l'encadrement des contenus illicites sur les plateformes. L'identification de certains contenus comme «illégaux», ou du moins comme devant faire l'objet d'une interdiction, présente un danger particulier pour la préservation des droits fondamentaux, en ce que cette réglementation peut être attentatoire à la liberté d'expression.

Sur un autre point, le cadre normatif pour préserver nos infrastructures des cyber-attaques, par la directive NIS II adoptée en décembre 2022 traduit bien cette prise en compte du danger, mais ne trouve pas non plus à s'appliquer à l'univers des jeux vidéo.

On comprend donc bien que le jeu vidéo pénètre très difficilement les catégories et qualifications juridiques sujettes à ces réglementations. Pourtant, il est encore tout à fait possible d'agir sur certains points, et il existe actuellement plusieurs pistes de réflexions pour répondre à cet enjeu.

Il apparaît tout d'abord important d'agir sur le plan de la sensibilisation. Les pouvoirs publics vont donc nécessairement devoir appréhender l'ingérence et la désinformation, dans le monde du jeu vidéo, comme un sujet sérieux qui doit faire l'objet de campagnes particulières de sensibilisation. Il est donc nécessaire de démocratiser le recours à la sensibilisation et à l'éducation sur ces questions.

Sur ce genre de plateforme et médias, particulièrement empreints de liberté et de régulation interne, l'approche verticale et réglementaire apparaît souvent comme la dernière solution à envisager, le dernier bastion.

En effet, que ce soit sur le plan de la technicité de ces problématiques, de sa sensibilité quant aux droits fondamentaux, il apparaît factuellement extrêmement compliqué d'adopter une norme qui puisse véritablement juguler de tels phénomènes.

Enfin, il apparaît nécessaire de donner aux communautés les outils de l'auto-régulation, en ce que cette logique apparaît particulièrement pertinente et adaptée à ces univers si particuliers. Certains opérateurs sont d'ailleurs souvent désignés par la communauté comme étant légitime pour dire ce qui est, ou non, acceptable sur la plateforme. Au-delà du contrôle et de la réglementation qui s'avèreraient sur certains points nécessaires, il nous faut faire confiance aux communautés existantes et les accompagner dans cette démarche d'auto-régulation, en fournissant possiblement des formations et outils particuliers pour leur permettre de développer cette activité.

◆ Quels sont les messages que l'on pourrait entendre sur ces canaux de communication ? En quoi cela peut être lié à l'ingérence ? Certains événements de l'actualité ont-ils particulièrement rejailli dans les communications entre joueurs ?

OO : La dynamique de l'ingérence étrangère dans les jeux vidéo adopte une double logique en ce qu'elle constitue à la fois un phénomène latent, omniprésent, mais trouve aussi son inspiration dans des épiphénomènes bien particuliers.

Tout d'abord donc, une « lame de fond », qui s'approche presque de l'endoctrinement. A force d'entendre les mêmes arguments, le public visé à l'arsenal critique parfois limité, du fait de son jeune âge ou d'un manque de connaissance du sujet, peut tout à fait être victime de manipulations.

Pour autant, lors de certains événements particulièrement médiatisés, mais aussi clivants, beaucoup d'argent et de moyens sont investis dans le cadre d'une véritable politique de l'ingérence.

Dans le cadre de la guerre en Ukraine, on a identifié un investissement massif du sujet sur les jeux vidéo, avec la diffusion de messages pro-Kremlin.

Cette réalité pose problème à deux titres. Le premier est que des sujets aussi politiques ne devraient normalement pas avoir leur place sur des jeux vidéo, véritable asymétrie entre lieu et sujet. Mais, quand bien même le sujet n'a pas lieu d'être dans un tel espace, il est aussi traité de manière totalement biaisée et partisane. La logique, procédure, mode d'action reste inchangée, elle passe par la répétition constante de messages courts et simples à comprendre.

La désinformation à des fins d'ingérence est d'autant plus pernicieuse sur les jeux vidéo que, lorsque l'individu joue, il recherche principalement de l'amusement, et n'est donc pas dans une posture particulière de réflexion. Ce n'est pas un lieu dans lequel les débats politiques auraient naturellement cours.

L'avantage du jeu, et c'est d'ailleurs certainement pour cela qu'il est si massivement investi par les acteurs de l'ingérence est que, lorsque quelqu'un vient jouer, il est très facile de répéter un ensemble de messages qui, à force de répétition, deviennent pour le sujet de véritables vérités.

◆ Existe-t-il des jeux types sur lesquels l'ingérence étrangère est plus importante ?

OO : Lorsque l'on joue à Candy Crush dans le métro, le fait de jouer seul, limite naturellement les risques de contacts avec d'autres joueurs qui pourraient être amenés à répandre de la désinformation. C'est plus ou moins le cas de l'ensemble des jeux qui sont pensés pour être joués sans interactions.

Dès lors que l'on pénètre la sphère des jeux communautaires, le collectif qui se constitue porte une importance sociologique particulière, et donc corrélativement un risque pour le joueur. En effet, on estime que les groupes d'individus constitués autour du jeu renvoient souvent à un collectif humain que le joueur ou la joueuse n'arrive pas à se constituer dans le monde réel. Il y a donc naturellement cette idée de création d'une communauté virtuelle, à laquelle on tient particulièrement, et cela relève donc assez naturellement de l'affect. Cet investissement émotionnel constitue un élément important à la croyance dans des informations qui pourraient être fausses.

Caricaturalement parlant, les jeux de guerre sont plus sujets à ce genre de phénomène, en ce qu'ils appellent à des instincts « primaires » de survie. Le sujet de la survie dans le jeu permet de glisser plus naturellement sur la survie dans le monde réel et de fait sur des sujets de société.

D'autant plus lorsque des logiques de camps sont directement incorporées dans le narratif du jeu visé. Rapidement, cette logique d'opposition peut aussi se traduire dans une rivalité ou haine qui trouverait sa place dans un débat politique plus important.

La création d'une communauté virtuelle, qui partage un certain nombre de valeurs, qui réunit des gens qui se comprennent et qui correspondent parfois à des profils marginalisés ou socialement moins intégrés renforce le côté affectif et exacerbe cette volonté de séparatisme que certains peuvent déjà ressentir.



AGIR FACE À L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

RÉPONSES ET ACTIONS
DES AUTORITÉS
PUBLIQUES
EUROPÉENNES ET
NATIONALES



Par Nathalie Loiseau

Députée européenne (Renew), Rapporteuse à la Commission INGE 2 sur l'ingérence étrangère

INGÉRENCE ÉTRANGÈRE, UNE PANDÉMIE SANS VACCIN

Depuis de -trop- nombreuses années, nos démocraties sont exposées à un virus qu'elles ont laissé se propager sans réagir suffisamment. Depuis quelque temps, elles se réveillent malades et cherchent le traitement capable de les guérir sans les affaiblir ni les déformer. De quel virus s'agit-il ? D'une nouvelle forme d'infection respiratoire ? Aucunement, mais l'on peut dire que si nous n'agissons pas, nos modèles démocratiques risquent d'étouffer. Ce qui les assaille, c'est une guerre qui n'en a pas le nom, puisqu'elle n'utilise aucun des moyens militaires conventionnels, mais une guerre quand même, hybride, celle des ingérences étrangères que des régimes autoritaires et inamicaux nous mènent dans le but d'influencer, de diviser, d'affaiblir et de neutraliser nos systèmes démocratiques.

Cette guerre n'est pas nouvelle, c'est notre prise de conscience qui l'est. On peut en dater le début quelque part entre 2003 et 2011, quand la Russie de Vladimir Poutine s'éloigne de sa trajectoire de rapprochement avec l'Occident. Tout commence lorsque les « révolutions de couleur » commencent à toucher les pays de l'ex-URSS, Géorgie, Ukraine, Arménie: les peuples des anciennes républiques sœurs ne veulent plus regarder vers Moscou ni subir le poids des vieilles habitudes, corruption, mafias, oligarques et répression des oppositions. En se révoltant, ils affirment à la fois une identité nationale et un choix en faveur de la démocratie, deux aspirations que Vladimir Poutine analyse comme autant de menaces. Que le « modèle russe » n'en soit plus un et n'attire plus représente un constat d'échec pour les outils de propagande de Moscou. Russia Today (RT) et ses autres satellites n'ont pas réussi à changer l'image de la Russie. L'alerte monte d'un cran fin 2011 quand Poutine fait face à une vive contestation des résultats électoraux en Russie même.

Dans son esprit, pas de doute : son pouvoir est menacé et la menace ne peut venir que d'opérations d'ingérence extérieure. Inapte à entendre les aspirations des peuples, il s'emploie à les réprimer et à entrer en guerre, par le biais des ingérences, avec les démocraties occidentales qu'il voit comme des adversaires susceptibles d'entraîner sa perte.

C'est depuis ce moment et sans discontinuer que l'ingérence russe s'est exercée à notre rencontre. Bien avant la guerre d'invasion totale menée par la Russie en Ukraine donc, même si celle-ci a conduit à un renforcement des opérations ciblant les sociétés européennes.

L'objectif ? Nous faire douter plus que nous convaincre. Impossible en effet de vanter les mérites du régime de Poutine et la réussite de la Russie. Envisageable, en revanche, de nous conduire à douter des chances de victoire de l'Ukraine, des racines de la guerre, de l'efficacité de nos sanctions ou de la soutenabilité de notre effort en soutien à Kyiv. Le doute, ce poison lent, c'est ce que tente d'instiller la désinformation russe dans nos esprits. L'objectif est aussi de nous faire douter de nous-mêmes et de la validité même de notre modèle démocratique. Le but est toujours le même, mais les angles choisis par la propagande russe varient en fonction des opportunités. En France, l'amplification et l'instrumentalisation du mouvement des Gilets Jaunes hier, de la colère agricole aujourd'hui, la zizanie semée au coeur de la guerre entre Hamas et Israël par l'opération de diffusion d'étoiles de David en région parisienne, toute occasion est bonne à saisir pour tenter de nous diviser, de nous opposer et de nous faire croire que notre système politique est à bout de souffle. A chaque fois, l'action de la Russie s'appuie sur des facteurs de tensions endogènes, mais leur amplification par une tactique de sel sur la plaie relève bien d'un modèle d'opération de déstabilisation dont Moscou s'est fait une spécialité.

Les vecteurs de l'ingérence russe sont à la fois vieux comme le monde et dernier cri. La Russie tsariste n'avait, en effet, pas attendu les réseaux sociaux pour inventer les protocoles des Sages de Sion et leur faire faire le tour du monde. Internet fait gagner du temps et de l'impact aux manipulations de l'information, d'autant que les réseaux sociaux nous enferment dans des biais de confirmation et une logique d'immédiateté qui nous rendent plus facilement manipulables. Une fausse nouvelle qui mettait plusieurs années à voyager au siècle dernier se propage et devient virale en quelques heures et à peu de frais. Virale, donc dangereuse.

De son côté, la collection d'idiots utiles qu'entretient le Kremlin et sur lesquels il investit depuis plusieurs décennies démontre combien les vieilles recettes fonctionnent encore : amour, argent, besoin de reconnaissance, aigreur, les leviers classiques de la manipulation fonctionnent avec la même efficacité au XXI^e siècle que depuis la nuit des temps.

Parce que la Russie poutinienne entretient ainsi de longue date des personnalités et des partis politiques européens qui lui offrent en échange toute la mesure de leur reconnaissance. C'est ainsi que la plupart des partis d'extrême-droite européens entretiennent des relations régulières avec des officiels du Kremlin et affichent un soutien continu aux positions de la Russie. Avant la guerre de 2022, il fallait les entendre répéter que la Crimée était russe, le Donbass russophone et que l'Ukraine elle-même n'était qu'une invention. Depuis que les opinions publiques européennes ont exprimé un soutien massif à la population ukrainienne agressée, le discours de l'extrême-droite pro-russe s'est infléchi : officiellement favorable à la paix, à une négociation immédiate, à la levée des sanctions et hostile à l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne, il défend des positions qui conviennent à Moscou de manière simplement moins frontale.

Pour autant, le Kremlin n'a pas limité ses approches aux partis d'extrême-droite. La trajectoire de l'ancien chancelier allemand Gerrard Schroeder, son action à la tête du gouvernement allemand en faveur de la construction du gazoduc Nordstream puis sa reconversion dans le business russe attestent de la capacité de la Russie à s'introduire au cœur des prises de décisions européennes. Plusieurs épisodes montrent en outre comment des entreprises de manipulation russes se sont mêlées à des processus électoraux, que ce soit pendant la présidentielle américaine de 2016 en faveur de Donald Trump, le référendum britannique ayant conduit au Brexit ou la consultation menée par les indépendantistes catalans. À ce titre, 2024 s'annonce comme l'année de tous les dangers, tant est élevé le nombre de scrutins prévus. Les ingérences électorales se sont sophistiquées et l'importance de les déceler et d'informer les votants sur le risque de manipulation n'a jamais été aussi grande.

On le voit, la Russie figure, de loin, en tête des régimes qui pratiquent l'ingérence. Elle n'est pourtant plus seule en course et se trouve progressivement rattrapée par d'autres dirigeants autoritaires soucieux d'imposer leur vision du monde et de donner des coups de boutoir aux démocraties dont ils craignent le pouvoir d'attraction. La Chine de Xi Jinping n'hésite plus désormais à user de tous les moyens pour tenter d'imposer son récit et de faire prévaloir ses intérêts : la pandémie de la COVID l'a convaincue de l'urgence à inonder l'opinion mondiale de propagande et de désinformation, tout comme elle le fait sur d'autres sujets sensibles qui la concernent, Hong Kong, sort des Ouïghours ou Taïwan. C'est une véritable armée qui sévit sur Internet et TikTok sert sans états d'âme les intérêts de Pékin. Dans le monde réel, la diaspora chinoise à l'étranger est à la fois utilisée comme un vecteur d'influence et placée sous la surveillance du Parti communiste. Étudiants, commerçants, investisseurs, stagiaires, chercheurs, les Chinois de l'étranger doivent se mettre au service Parti Communiste ou subir son courroux.

Avoir créé clandestinement à l'étranger de véritables postes de police destinés à faire régner l'ordre de la Chine continentale sur sa diaspora à l'étranger montre jusqu'où le régime est prêt à aller pour ne rien laisser au hasard. Dans la même veine, l'entrisme d'agents chinois auprès de responsables politiques, économiques, universitaires ou intellectuels occidentaux n'est plus à démontrer, même s'il ne s'exerce pas au grand jour. Pékin n'hésite pas davantage à recourir aux cyberattaques, une arme qu'emploie également la Russie.

Les services publics les plus essentiels, des entreprises de toutes tailles, des institutions publiques sont régulièrement ciblés par des hackers aux ordres de régimes autoritaires, Russie, Chine, Iran ou Corée du Nord.

La Chine n'est pourtant pas seule à utiliser le poids de sa diaspora installée en Europe. Pour l'influencer, mais aussi dans le but d'infléchir nos propres décisions, un pays comme la Turquie a bâti un réseau d'associations et de média islamistes conservateurs qui ciblent les populations turques installées en Europe et au-delà, les jeunes Européens musulmans. La démarche ne se limite pas à présenter la Turquie sous un jour favorable. Sans fin, la critique de la laïcité, l'éloge de l'idéologie islamiste, une couverture clivante et souvent trompeuse des faits de société européens inondent ces réseaux et ces média d'influence. Les associations diffusent volontiers des consignes de vote, que ce soit pour les élections turques aussi bien que pour les scrutins qui se tiennent en Europe. Le tout sous le contrôle de l'AKP au pouvoir à Ankara.

Voici, dessiné à gros traits, le tableau des ingérences auxquelles nos sociétés sont désormais exposées sans répit. Il évolue sans cesse et les premières utilisations de l'intelligence artificielle, notamment des deep fakes ont été décelées à l'occasion de campagnes électorales récentes. Le rôle des influenceurs en ligne, le poids des messageries cryptées obligent à adapter la veille et la vigilance. Exposer les commanditaires, les méthodes et les objectifs des ingérences étrangères constituent une première étape dans la mise au point d'un antidote à cette véritable pandémie. Soutenir ceux qui, journalistes, associations, startups, se sont spécialisés dans la vérification des faits et le renseignement en source ouverte représente le deuxième stade, celui auquel Taïwan a recours avec succès. Assumer les choix politiques nécessaires au niveau national comme européen en protégeant les libertés tout en luttant contre ceux qui en abusent pour nous abuser est une nécessité. Le travail a commencé, mais il doit impérativement être poursuivi.

**Par VIGINUM**

Service technique et opérationnel de l'Etat chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques étrangères

PROTÉGER LE DÉBAT PUBLIC

CONTRE LES INGÉRENCES NUMÉRIQUES ÉTRANGÈRES

Depuis le milieu des années 2010, les démocraties font l'objet d'attaques informationnelles et de campagnes de manipulations de l'information croissantes, à la faveur du durcissement du contexte international avec pour corollaire un rapport de force accru entre grandes puissances. Si elles se manifestaient principalement durant les périodes électorales, pour tenter d'influencer le vote de certaines catégories de citoyens, voire de discréditer le bon déroulement des scrutins, ces manœuvres informationnelles malveillantes s'immiscent désormais dans tous les champs du débat public, en exploitant de manière opportuniste des faits d'actualité ou de société marquants. S'appuyant sur un large éventail de stratégies et de techniques destinées à modifier les perceptions et à altérer l'information des citoyens, elles ont pour principaux objectifs d'éroder la confiance du public dans les institutions, de polariser le débat autour de sujets clivants, de créer ou d'amplifier des tensions au sein des populations, jusqu'à générer des troubles à l'ordre public. Véritable défi pour nos sociétés, cette menace a notamment pour finalité ultime la déstabilisation de notre fonctionnement démocratique en l'entachant d'insincérité.

L'évolution rapide de cette menace impose de mieux la détecter et de l'analyser pour concevoir des stratégies de réponse adaptées. Comprendre les mécanismes de propagation et les modes opératoires à l'œuvre est essentiel pour mieux anticiper les conséquences, réagir et se prémunir des effets délétères de ces manœuvres hostiles.

En France, consacrée dès 2018 par la mise en place du comité de lutte contre les manipulations de l'information (CLMI) et l'adoption des lois du 22 décembre de la même année, l'approche française de la lutte contre les manipulations de l'information (LMI) se distingue aujourd'hui par la mise en place d'un dispositif défensif structuré autour d'un service dédié, qui se singularise tant par son champ de compétences que par son cadre d'emploi, ainsi que par l'instauration d'une gouvernance interministérielle spécifique. Elle s'illustre également par une démarche visant à fédérer les différents acteurs de la LMI et à accroître la résilience informationnelle de la société.

Détecter et caractériser les ingérences numériques étrangères

La lutte contre les manipulations de l'information est une compétence dévolue au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Il s'appuie pour cela sur une capacité opérationnelle en matière de recherche en sources ouvertes, le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (VIGINUM) créé par décret le 13 juillet 2021^[1]. VIGINUM est ainsi le service technique et opérationnel dont l'État s'est doté pour renforcer le dispositif national de lutte contre les manipulations de l'information (LMI).

En tant qu'administration en charge d'une mission défensive, la détection et la caractérisation des ingérences numériques étrangères, VIGINUM fait figure d'exception. Service d'investigation en ligne, VIGINUM s'attache avant tout à analyser les comportements, modes opératoires et infrastructures utilisés par les acteurs étrangers malveillants pour diffuser des contenus attentatoires aux intérêts fondamentaux de la Nation.

Ainsi, au sens du décret du 13 juillet 2021, une ingérence numérique étrangère est constituée par quatre critères :

- une atteinte potentielle aux intérêts fondamentaux de la Nation, soit au cœur de la souveraineté nationale ;
- un contenu manifestement inexact ou trompeur ;
- une diffusion artificielle ou automatisée, massive et délibérée ;
- l'implication, directe ou indirecte d'un acteur étranger (étatique, paraétatique ou non-étatique).

Pour ce faire, VIGINUM travaille exclusivement à partir de contenus publiquement accessibles sur les plateformes en ligne, sites web et médias web afin de mettre en évidence les phénomènes répondant aux critères susmentionnés.

Au titre de ses attributions, VIGINUM est également investi d'une mission particulière en période électorale afin d'assurer la protection de ces grands rendez-vous. Durant cette période, VIGINUM rend compte aux autorités garantes du bon déroulement des élections de toute information utile à l'accomplissement de leurs missions.

Outre la sécurisation des scrutins électoraux, le service est également mobilisé pour protéger le débat public numérique en réaction à de grands événements de l'actualité internationale susceptibles d'être instrumentalisés par des acteurs étrangers malveillants.

L'activité opérationnelle de VIGINUM s'inscrit en outre dans un cadre juridique et éthique unique. En effet, la création de VIGINUM, par le décret n°2021-922 du 13 juillet 2021, garantit en premier lieu un principe de transparence quant à l'action de l'État pour protéger le débat public contre toute tentative d'interférence par des acteurs étrangers malveillants, notamment lors des rendez-vous démocratiques. VIGINUM est par ailleurs autorisé, en vertu du décret n°2021-1587 du 7 décembre 2021 pris en Conseil d'État après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dans le but d'identifier les ingérences numériques étrangères.

VIGINUM est par ailleurs accompagné par un comité éthique et scientifique placé auprès du SGDSN pour suivre son activité opérationnelle. Il est présidé par un représentant du Conseil d'État et rassemble des personnalités qualifiées dans les domaines de la diplomatie, de l'application de la loi, de la science et des médias. Il assure à la fois une fonction de conseil et, pour demain, de liaison avec notamment une communauté scientifique riche de talents, active et experte dans les champs de la LMI.

La mise en place et le respect de ce cadre singulier permettent de détecter des manœuvres hostiles dans le champ informationnel pouvant compromettre la libre circulation des idées et des informations ainsi que le débat démocratique, tout en apportant les garde-fous nécessaires pour la démocratie et ses principes afférents.

Enfin, VIGINUM est intégré au sein d'un écosystème interministériel dédié. En effet, le service assiste le SGDSN dans sa mission de coordination des travaux interministériels en matière d'identification et de protection contre les manipulations de l'information, à travers l'animation du Comité opérationnel de lutte contre les manipulations de l'information (COLMI) qui réunit les différentes administrations compétentes et dotées de capacités en la matière. Dans le respect des attributions du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le service contribue en outre aux travaux européens et internationaux et assure la liaison opérationnelle et technique avec ses homologues étrangers. À titre d'exemple, les travaux du COLMI ont été déterminants dans la décision de dénoncer publiquement la campagne numérique de manipulation baptisée « RRN », et plus récemment, le dispositif de propagande pro-russe « Portal Kombat » rendues possible notamment par la publication des rapports techniques de VIGINUM.

Fédérer et construire la résilience informationnelle de la société

La prise de conscience aux niveaux national et international de la dangerosité des manipulations de l'information, notamment à la faveur de plusieurs événements récents (tentatives d'ingérences électorales, pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine) a conduit à une multiplication d'initiatives des différents acteurs de la LMI.

La communauté scientifique et la société civile (médias et organisations non gouvernementales), riches de compétences en matière d'enquête en ligne, ont été les premières à se structurer et continuent à se saisir, toujours plus activement, des problématiques de LMI. Cette première dynamique s'est renforcée avec l'apparition de nouveaux acteurs issus de la recherche académique en sciences humaines et sociales (histoire, géopolitique, sociologie, etc.), ou du secteur privé lié aux domaines de la communication, du marketing, de la cybersécurité ou du renseignement d'affaires. Conjointement, un accroissement des événements traitants de la LMI et une augmentation des publications de rapports d'analyse est observable en la matière. En effet, compte tenu de l'actualité, le thème de la manipulation de l'information bénéficie d'un certain intérêt des responsables politiques et de l'opinion publique, nécessitant par ailleurs une pédagogie explicative forte.

En 2023, VIGINUM a débuté une politique de rapprochement avec les acteurs clefs de la société civile, pionniers de la lutte contre la désinformation en ligne, afin de créer des synergies et renforcer la connaissance de la menace informationnelle. À cet effet, VIGINUM a organisé, en juin 2023, avec le soutien du SGDSN, son premier évènement public. Le Forum « Rencontres et débats autour des manipulations de l'information » a favorisé l'ouverture vers les acteurs de la sphère académique et de la société civile œuvrant dans ce champ, qu'ils soient professeurs, chercheurs, spécialistes de l'investigation en sources ouvertes, ou journalistes. Cette initiative sera renouvelée en 2024, avec une ambition élargie pour une meilleure protection des démocraties.

Concomitamment, les tensions géopolitiques, terreau des menaces hybrides, invitent à soutenir activement le travail d'information et de sensibilisation des citoyens, à commencer par les jeunes publics, afin de contribuer à élever leur niveau de vigilance. En 2024, en étroite liaison avec le ministère de l'Éducation nationale, les médias et la société civile, le service s'attachera tout particulièrement à accompagner les projets éducatifs innovants autour de l'information afin de contribuer au renforcement de la résilience de la société.

Pour aller plus loin

- *Viginum, Rapport public Année 1, novembre 2022 ;*
- *Viginum, « RRN : une campagne numérique de manipulation de l'information complexe et persistante », juin 2023 ;*
- *Viginum, « Capitalisation des campagnes et incidents de manipulation de l'information dans OpenCTI, Doctrine d'utilisation de VIGINUM », version 1.0, janvier 2024 ;*
- *Viginum, « PORTAL KOMBAT, Un réseau structuré et coordonné de propagande prorusse » première et seconde partie, février 2024.*



**VERS UNE
APPROCHE
HOLISTIQUE DE LA
LUTTE CONTRE
L'INGÉRENCE**

**L'IMPLICATION D'UNE
CONSTELLATION
D'ACTEURS DANS LA
GESTION DE SES
EFFETS**



Par Benoit Tabaka,

Directeur des affaires publiques, Google France.

ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Avec plus de 80 élections organisées dans presque autant de pays, le décor est planté pour que 2024 soit l'une des années les plus importantes pour la démocratie mondiale. Et même si les préoccupations intérieures de chaque pays constituent un point central des discussions, cette année électorale historique se déroule dans un contexte de multiples crises régionales et internationales importantes qui vont probablement amplifier les questions de politique intérieure et étrangère mais aussi exposer les scrutins à de nouveaux enjeux.

La France et l'Europe ne demeurent pas en reste. Du 6 au 9 juin 2024, les électrices et électeurs des 27 États membres de l'Union européenne se rendront aux urnes pour élire les membres du Parlement européen.

A l'ère numérique où l'information circule à une vitesse vertigineuse, la sécurité et l'intégrité de celle-ci demeurent cruciales. D'après notre expérience et dans le cadre de ces opérations que certains États appellent une "guerre cognitive", les ennemis de la démocratie auront plusieurs objectifs. Tout d'abord, il s'agira de manipuler la foule et les intentions de vote. Ensuite, il s'agira de discréditer les résultats des élections et ainsi faire rejeter le vote exprimé. Enfin, il s'agira de discréditer les personnes publiques ou les partis politiques, comme par exemple au travers du vol de données - comme nous l'avons observé à la veille du scrutin de l'élection présidentielle de 2017.

Depuis plusieurs mois, les équipes de Google sont entièrement mobilisées afin d'aider le bon déroulement de ces élections, qu'il s'agisse de renforcer la visibilité des élections – notamment par la promotion de l'acte de vote auprès des électrices et électeurs, leur permettant de faire un choix éclairé –, de diffuser des informations de qualité, de protéger nos plateformes contre tout type d'abus, ou encore de doter les équipes de campagnes des outils et bonnes pratiques en matière de sécurité.

En particulier, et dans le prolongement de nos actions depuis de nombreuses années, Google renforce la sécurité de ses plateformes pour lutter contre les différentes formes de désinformation. En Europe, un des exemples demeure le Fonds européen pour les médias et l'information (EMIF), auquel nous contribuons financièrement à hauteur de 25 millions d'euros sur 5 ans pour renforcer l'éducation aux médias notamment. 70 projets ont d'ores et déjà été financés dans près de 24 pays, couvrant des sujets allant de la vérification de faits pendant les élections à l'amélioration de l'éducation aux médias. Il est très important que chacun bénéficie des bons outils pour pouvoir faire face à la désinformation et aux ingérences étrangères, quelles que soient les techniques employées. Ainsi, nous soutenons de nombreuses initiatives telles que le TechSoup Europe ou le Global Fact Check Fund.

Plus récemment, **Google et Jigsaw ont lancé une campagne de pré-bunking**, qui vise à intervenir en amont de la production de fausses informations et à sensibiliser les publics cibles. Différentes vidéos courtes sont ainsi en cours de réalisation afin de mettre en évidence les techniques utilisées dans la production de fausses informations – plus d'une dizaine ont été identifiées, à l'instar de la décontextualisation, de l'imitation, ou encore du "cherry picking" c'est-à-dire la mise en avant d'une sélection de preuves à l'appui d'une affirmation, tout en ignorant ou en omettant celles qui la contredisent –, et seront largement diffusées dans les prochaines semaines en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique et en Pologne. Enfin, l'intelligence artificielle sera également partie prenante de nos outils afin de renforcer la détection et la suppression de contenus contraires à nos règles ou à la loi (haine, harcèlement en ligne, incitation à la violence, fausses informations...).

Par ailleurs, nous travaillons à sensibiliser nos utilisatrices et utilisateurs aux contenus générés ou altérés par l'intelligence artificielle sur nos différentes plateformes. Comme toute technologie émergente, l'IA présente d'incroyables opportunités mais aussi des risques importants car elle facilite la création de contenus synthétiques trompeurs – les deepfakes. Pour s'en prémunir, Google exige des annonceurs qu'ils divulguent les cas où leurs annonces électorales incluent du contenu représentant de manière non authentique des personnes ou des événements réels ou d'apparence réaliste. Sur YouTube, une mention s'affichera systématiquement sur les contenus "manipulés" ou altérés, mais réalistes pour prévenir les personnes qui les consultent.

Enfin, nous accompagnons responsables de campagnes, candidates et candidats pour leur permettre de disposer des meilleurs outils, notamment en matière de cybersécurité. Dans ce cadre, Google a mis en place divers services comme le Project Shield, permettant de protéger les sites contre les attaques par déni de service (DDoS) – cet outil fournit un “bouclier” contre les attaquants potentiels en filtrant le trafic malveillant, et met également en cache des éléments du site pour alléger la charge sur les propres serveurs des éditeurs de site concernés, ce qui peut améliorer leur performance et dans le même temps réduire les coûts d’utilisation de bande passante – ou le Programme de protection avancée, pour protéger individuellement les personnes. Nous avons également ouvert un centre d’information pour les élections européennes accessible en ligne, regroupant ressources et formations pour aider les équipes de campagne à entrer en contact avec les électeurs et à gérer leur sécurité et leur présence numérique. Lors des élections européennes de 2019, nous avons ainsi dispensé des formations à plus de 2 500 responsables de campagne.

Les équipes de Mandiant Intelligence aident à identifier, surveiller et contrer les menaces émergentes, allant des opérations d’influence coordonnées aux campagnes d’espionnage cyber contre des entités à haut risque. Google rencontre régulièrement dans ce cadre des responsables publics pour partager des informations sur les menaces et les interférences électorales.

Conscients du rôle qui peut être le nôtre – et plus largement de tous les acteurs du numérique – dans le bon déroulement du scrutin, nous sommes persuadés qu’il s’agit d’un travail qui nécessite l’engagement de toutes les parties prenantes : autorités publiques, société civile, etc. afin de créer un environnement numérique plus sûr et plus fiable, pour toutes et tous.



**Entretien avec Chine Labbé,
Rédactrice en chef et vice-présidente
chargée des partenariats Europe et Canada
pour News Guard**

RISQUES D'INGÉRENCE DANS LES MÉDIAS

REDONNER AU JOURNALISME SES LETTRES DE NOBLESSE

Chine Labbé revient, dans le cadre d'un entretien accordé à Confrontations Europe, sur la nature des ses missions au sein de NewsGuard ainsi qu'auprès du Comité d'éthique et de transparence de Radio France. Elle nous expliquera les défis de l'encadrement de l'information à l'ère des nouvelles menaces numériques.

◆ **Vous travaillez pour la société américaine NewsGuard, qui produit des évaluations et scores de fiabilité des sites d'informations et d'actualité, censés traduire leur crédibilité et transparence. Vous faites aussi partie du comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information, au sein de Radio France. Quelle est la nature des missions de ces deux entités qui, bien qu'elles se distinguent en de nombreux points, s'investissent toutes deux dans la garantie d'une information de qualité ?**

Chine Labbé : Ces deux casquettes professionnelles sont en effet très complémentaires au sens où dans les deux cas, il s'agit de replacer la déontologie au cœur du journalisme, de rappeler l'importance de l'honnêteté et de la transparence journalistiques, et de répondre aux interrogations légitimes de la société quant à certaines pratiques et manquements.

C'est assez naturellement que mon travail chez NewsGuard, où nous évaluons la fiabilité des sources en fonction de neuf critères apolitiques qui renvoient aux bases de la pratique journalistique m'a amenée à rejoindre le Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes de Radio France, en avril 2023.

Je vois dans ces deux missions un même objectif, simple, mais essentiel : redonner au journalisme responsable ses lettres de noblesse, lui permettre de se distinguer, par la certification dans un cas, et par des recommandations et avis dans l'autre, mais toujours de manière externe et indépendante.

On m'a récemment demandé quelle était selon moi la bonne question à se poser concernant l'avenir de l'information générale. Ma réponse a été la suivante: "Comment retisser la confiance dans les médias ?"

Cette question me semble en effet cruciale dans un monde où la défiance envers les institutions n'épargne pas les médias, et où la prolifération des contenus synthétiques, des médias de propagande se faisant passer pour des sites d'actualité traditionnels, ou encore des sites générés par IA sans supervision humaine, menace le débat démocratique, en brouillant toujours davantage la frontière entre information d'un côté, et communication, propagande, et faux de l'autre.

"Je vois dans mes missions un même objectif, simple, mais essentiel : redonner au journalisme responsable ses lettres de noblesses "

Dans ce contexte, faire œuvre de pédagogie, de transparence, mais aussi d'humilité, est une question de survie pour les médias, qui se doivent de rappeler leur valeur et leur rôle démocratique, qui ne vont plus de soi. Chez NewsGuard, nous encourageons les médias que nous évaluons à améliorer leurs pratiques. Depuis nos débuts en 2018, 2.230 médias l'ont fait à la suite d'échanges avec nos journalistes. Cela va de l'ajout du nom de leur propriétaire sur leur site, à la mise en place de pratiques de corrections efficaces : autant de petits pas qui peuvent sembler anodins, mais contribuent, petit à petit, à regagner, et à mériter, la confiance des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Quant au travail du Comité d'éthique de Radio France, il vise, tout en respectant la liberté éditoriale des antennes, à émettre des recommandations sur les grands sujets déontologiques, et à étudier certains manquements présumés. Là encore, il ne s'agit pas pour nous de se faire la police des journalistes de Radio France, mais de permettre aux rédactions de retisser cette confiance.

CL : Malheureusement, les ingérences étrangères ne sont pas nouvelles, et elles sont difficiles à détecter. L'exemple de Philippe Grumbach, ancien directeur de L'Express et espion caché du KGB dans les années 1970, comme l'a révélé le magazine lui-même en février 2024, nous l'a récemment rappelé avec fracas. Y avait-il des signes qui ont échappé à la vigilance de ses collègues à l'époque? Dans le cas, plus récent, de Rachid M'Barki, cet ancien journaliste de BFMTV mis en examen en décembre 2023 pour des soupçons d'ingérence étrangère, la rédaction semble s'être alertée de sujets diffusés en contournant « les processus de validation interne ».

Les rédactions doivent donc rester vigilantes face à ces phénomènes. S'assurer que des règles éditoriales claires sont mises en place et respectées peut permettre de se protéger.

Mais le grand risque aujourd'hui n'est pas tant la pénétration des rédactions par des agents étrangers, que la multiplication des sources se faisant passer pour des sites d'actualité traditionnels, et répondant en fait à des intérêts cachés. D'autant plus que ce risque est démultiplié avec le développement de l'IA générative.

◆ Quels outils/critères/preuves permettent de repérer la désinformation et l'ingérence étrangère dans les médias européens ? Existe-t-il un profil type, des ressemblances/convergences entre les cas ? Que peut faire une rédaction en cas de doute sur l'influence étrangère d'un collègue journaliste/présentateur ?

CL : Chez NewsGuard, nous avons commencé à recenser début 2023 les sites générés par IA sans supervision humaine. Fin mai 2023, nous en avons recensé 49. Tous ou presque avaient alors pour objectif principal de récolter des revenus publicitaires, en diffusant des contenus assez inoffensifs. Mi-mars 2024, nous en avons recensé plus de 750 dans une quinzaine de langues. Parmi eux figurent de plus en plus de sites et programmés pour diffuser des contenus faux ou polarisants, dont certains pilotés depuis l'étranger. Les outils d'IA générative ne sont pas encore munis de garde-fous suffisants pour éviter de diffuser de la propagande à bas coût. Selon un audit que nous avons réalisé en août 2023, ChatGPT-4 et Bard (depuis renommé Gemini) répètent des récits connus de désinformation dans respectivement 98 et 80% des cas.

Le risque est bien là : dans l'utilisation, par des puissances étrangères, de sites créés de toutes pièces, pour diffuser des contenus de propagande, en les relayant à bas coût sur les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, l'urgence est double : pour les rédactions, se distinguer de ces sources manipulées, et faire œuvre de pédagogie auprès des citoyens, pour qu'ils comprennent la valeur d'une rédaction digne de ce nom dans un contexte informationnel de moins en moins lisible; et pour les citoyens, développer son esprit critique, pour détecter la manipulation.

◆ : **A-t-on les outils, les compétences pour identifier ces agents d'influence, les idiots utiles, les faux sites web, faux comptes de réseaux sociaux et diverses stratégies ? Et réagissons-nous à temps ?**

CL : La différence est en effet fondamentale, et on parlera dans un cas de mésinformation, et dans l'autre de désinformation. Retracer l'origine d'une infox, notamment en s'appuyant sur des outils d'IA, est un travail essentiel, que nous menons, sans toujours réussir à pouvoir affirmer à 100% qui est derrière une infox, mais en établissant une liste d'émetteurs originels, et un faisceau d'indices qui nous permet de la caractériser.

Cela dit, et c'est le message que j'ai porté en novembre 2021 au Parlement européen, devant la "Commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation", les récits faux ne connaissent pas de frontières, et se déplacent rapidement entre les pays, les langues, et les formats. Ils échappent donc souvent à ceux qui les ont créés.

"Le grand risque aujourd'hui n'est pas tant la pénétration des rédactions par des agents étrangers, que la multiplication des sources se faisant passer pour des sites d'actualité traditionnels"

Lutter contre la désinformation nécessite donc de surveiller l'écosystème complet de la mésinformation en ligne, et lutter contre les manipulations étrangères impose de surveiller aussi les récits qui semblent être nés localement, et ceux qui semblent a priori relever d'un manque de rigueur ou d'une mésinterprétation de données et d'événements, plutôt que d'une intentionnalité malveillante. En effet, des informations erronées émanant d'influenceurs locaux peuvent être exploitées par des puissances étrangères pour servir leurs intérêts géopolitiques. De la même manière, un récit faux promu par des comptes inauthentiques pilotés par une puissance étrangère sur les réseaux sociaux peut être diffusé de manière volontaire par des colporteurs d'infox locaux, sans qu'aucun lien existe entre ces derniers et la puissance en question.

Les limites entre mésinformation et désinformation sont poreuses, et les États étrangers l'ont bien compris, c'est pourquoi il est crucial, en miroir, de ne pas faire de suivi cloisonné, ni de séparer les deux.

◆ : En réaction à l'invasion Russe en Ukraine, l'Union européenne, par la voix de la Commission, a décidé d'interdire certains médias, soutiens évidents du régime de Vladimir Poutine tels que Russia Today (RT) ou Sputnik. De par votre implication dans le contrôle de la qualité de l'information, estimez-vous qu'une approche verticale, d'interdiction de certains médias, constitue la meilleure procédure à suivre pour lutter contre l'ingérence et la désinformation ? Ne peut-on craindre les dérives potentielles de futurs dirigeants peu soucieux de la liberté des médias ?

CL : Notre philosophie est plutôt d'apporter un supplément d'informations aux lecteurs : leur permettre de savoir qui leur fournit leurs infos, et quels intérêts les animent.

C'est tout l'objet de l'extension de navigateur de NewsGuard, qui permet aux internautes de savoir qui les informe, et qui a au contraire pour objectif de les manipuler, pour choisir leurs sources d'information en conséquence.

Avant son interdiction, de nombreux téléspectateurs de RT en France ignoraient qu'il s'agissait d'un média d'État russe. L'engouement pour cette chaîne aurait-il été tel si tous avaient été au fait de la raison d'être de ce média ?

Au-delà du risque antidémocratique, l'interdiction de médias risque de nourrir le complotisme et la défiance envers les institutions.

C'est pourquoi nous travaillons sur l'éducation aux médias, pour renseigner les internautes sur qui se cache derrière leurs sites d'actualité. Évidemment la question de la valorisation des médias responsables, devant ceux qui cachent leurs propriétaires, leurs financements, et des liens avec des puissances étrangères, est crucial, et c'est tout l'objet de notre certification NewsGuard, ou encore du Journalism Trust Initiative piloté par Reporters sans Frontières.

◆ Vous évoquiez un peu plus tôt, le journaliste et animateur de BFM TV, Rachid M'Barki, a été mis en examen le 08 décembre 2023, pour soupçons d'ingérence étrangère. Comment estimez-vous l'impact que peut avoir la révélation de tels scandales auprès des téléspectateurs et, plus généralement, quels rapports de confiance estimez-vous que les européens entretiennent avec les médias ?

CL : Il est évident que ce genre de révélations, comme celle concernant Philippe Grumbach, l'ancien directeur de L'Express, nourrissent la défiance envers les médias, et servent les discours complotistes.

Plus de la moitié des Français (54%) estiment que “la plupart du temps, il faut se méfier de ce que disent les médias”, selon le dernier rapport Kantar pour La Croix. Tout scandale impliquant de grandes rédactions, tout manquement flagrant à l'éthique journalistique, viennent donc nécessairement abîmer une confiance déjà mise à mal.

Il était essentiel, pour L'Express, de dévoiler cette “zone d'ombre” de son passé, pour reprendre les mots de ses dirigeants. De même, il était essentiel pour BFMTV, d'être transparent sur l'enquête concernant Rachid M'Barki. Mais à chaque fois qu'une telle affaire éclate, tous les médias souffrent d'un soupçon de culpabilité accru.

Dans ce contexte, il convient pour les journalistes de s'armer d'humilité, et de faire œuvre de pédagogie, de transparence : expliquer notre métier, nos processus, être transparents sur nos sources, les relations que nous entretenons avec elles, etc. Pour moi, cette exigence est une chance pour les médias, une opportunité de prouver sa valeur.